

COMPTE RENDU**Nombre de conseillers :**

~ en exercice	19
~ présents	15
~ votants	17
~ absents	2

Du mercredi 27 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le 27 avril, à Salle du Conseil Municipal à 19H00

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Sébastien HUMBLOT, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD

Procurations : Lydia FALLOT à Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU à Emilie BEAU

Etaient absents excusés : Lydia FALLOT, Damien CORNU

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Le quorum est atteint.

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 12 avril 2022 a été approuvé à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT) :

Décision n°2022/DEC/30 du 12 avril 2022 : Demande d'une subvention auprès de la Région Grand-Est au titre du dispositif de soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères pour la démolition d'un immeuble 12 rue Amiral Pierre à Bourbonne les Bains.

Décision n°2022/DEC/31 du 20 avril 2022 : Demande d'une seconde tranche de subvention suite à la modification du projet de réfection du réservoir du château d'eau du Haut de Craye à Bourbonne les Bains.

Décision n°2022/DEC/32 du 22 avril 2022 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 15 rue Henri Sautot à Bourbonne les Bains pour un montant de 70 000.00 €.

Décision n°2022/DEC/33 du 22 avril 2022 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 10 avenue du Général de Gaulle à Bourbonne les Bains pour un montant de 127 000.00 €.

Décision n°2022/DEC/34 du 22 avril 2022 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner au 4 impasse Mennesson à Bourbonne les Bains pour un montant de 26 000.00 €.

DELIBERATION N°DEL-2022- 41 : Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) au 34 rue de Bourgogne à Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas exercer le droit de préemption pour la vente des parcelles cadastrées section B n° 137, 138, 139, 282, 283, 663, 664, 727, 729, 763, 775, 776 et 783 sises 34 rue de Bourgogne à Bourbonne les Bains,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

DELIBERATION N°DEL-2022- 42 : Approbation d'une indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité d'agent de la Commune de Bourbonne les Bains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire :

- A verser l'indemnité compensatrice, correspondant aux congés annuels non pris, aux agents titulaires lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent,
- A indemniser dans la limite de 20 jours par année civile,
- A valider le mode de calcul suivant : rémunération annuelle totale brute perçue x 10 %/25 x par le nombre de jours indemnissables par année concernée.

Séance ouverte à 19h00

Séance levée à 19h40

Extrait affiché le 28 avril 2022

Fait à Bourbonne les Bains,

Le 28 avril 2022

Le Maire,



Monsieur André NOIROT